

## Un modèle dangereux ?

Ruth Renée Reif en conversation avec l'historien suisse Jakob Tanner

**L'histoire de la Suisse ne se laisse pas comprendre en tant que création autonome du pays dans un cheminement solitaire souverain, insiste l'historien suisse Jakob Tanner. Dans son « Histoire de la Suisse au 20<sup>ème</sup> siècle » (C.H. Beck, Munich, 2015) il se confronte de manière critique à la situation soi-disant « à-part » de la Suisse. Il suit la trace des tensions entre démocratie, capitalisme et mythologie nationale et remet en question les modèle de récit d'une réussite historique suisse.**

***Monsieur le Professeur Tanner, la Suisse passe pour un exemple de stabilité et de bien-être. Pourquoi donc remettez-vous en cause en gros cette Suisse heureuse ?***

Depuis des siècles, la Suisse était une surface de projection. Elle se prête, non seulement aux idéalizations, mais pareillement encore aux diabolizations. Pensez donc un peu seulement à l'image du secret de la richesse des banques suisses qui raflent beaucoup d'argent aux détriments des autres pays. À l'autre pôle, il y a la belle image d'une « île des bienheureux ». Ces perceptions extérieures contrastantes, ont elles-mêmes une histoire. La Suisse possède aujourd'hui un degré élevé de stabilité politique et aussi de bien-être. Le chemin qui y mena fut bien pierreux et associé à de nombreux conflits. Au 19<sup>ème</sup> siècle, on faisait encore grève en Suisse à une fréquence supérieure à la moyenne. En novembre 1918, il y eut une grève générale de tout le pays. La stabilité politique est le résultat d'un accord et cela ne pouvait pas se réaliser sans la création d'un état social et de régulations politiques sensées.

L'image de la Suisse fut transfigurée aujourd'hui avant tout par ces milieux qui voudraient démontrer que l'on existe bien mieux dans un cheminement solitaire qu'en tant que membre de l'UE. Avec cela la Suisse devient, il est vrai, un modèle dangereux. La société européenne n'a pas fait une bonne expérience aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles avec le nationalisme. Après 1945, on réussit le « sauvetage européen de l'état national », comme l'exprima l'historien britannique Alan S. Milward. Ce n'est que par une alliance dans une intégration et un processus d'accord européens, que les nations purent regagner leur acceptance. Une Europe qui retomberait dans des nations concurrentes serait un mauvaise chose.

***Pourtant la neutralité de la Suisse fut longtemps considérée comme un exemple...***

Un pays qui resta épargné par deux guerres mondiales, fut naturellement très attractif. Sur la base de sa collaboration économique avec les puissances de l'axe, la Suisse se vit aussi exposée aux violentes critiques après 1945, avant tout par les USA. Avec la montée de la Guerre froide, elle fut nonobstant capable de s'en arranger rapidement avec le camp occidental.

***Le concept de la neutralité suisse a-t-il fait son temps?***

Dans le sens du droit international de la guerre, la neutralité ne fait aucun sens. Mais l'idée que l'on pourrait simplement se tenir à l'écart avec la neutralité est irréaliste. La Suisse est en interaction de manière multiple. Ces plus importants placements et ravitaillements de marchés se trouvent dans l'UE. Elle est une partie de l'Europe et très fortement articulée dans le système juridique européen. Elle a besoin de toutes ses règles pour son propre avantage. Au lieu d'une appartenance de membre à l'UE, nous avons depuis les années 1990 ce que nous appelons une « simulation autonome » du droit communautaire européen. La Suisse reprend à son compte un droit courant à la mise en place duquel elle ne participa point. Elle s'offre avec cela un renoncement de souveraineté pour pouvoir maintenir debout son illusion d'indépendance.

**Neutralité profitable**

***Quoi qu'il en soit la neutralité de la Suisse remonte au Congrès de Vienne...***

La Confédération ne disposait pas d'une unanimité à ce congrès de 1815. Les cinq grandes puissances lui trouvèrent une solution d'état tampon. Postérieurement à cette décision se détacha la discussion pour savoir si c'était une neutralité contrainte ou bien voulue. Dans les deux Constitutions de l'État Fédéral moderne de 1848 et 1874, elle ne fut pas reprise. En 1888 encore, le futur conseiller fédéral Emil Frey parlait à ce propos d'une impudence et requérait d'effacer le terme « neutralité » du vocabulaire de la Suisse.

***La neutralité fait présent à la Suisse d'une longue période de paix. Une neutralité n'était-elle pas le concept juste pour le 20<sup>ème</sup> siècle ?***

Elle fut avantageuse. Aussi pour la raison qu'elle fit cadeau au pays sous le rapport économique un dividende de neutralité. Lorsqu'au milieu des années 1880, au Parlement de la confédération, la question coloniale fut débattue pour la dernière fois, le ministre de l'économie déclara très clairement que des colonies coûteraient trop cher. Au lieu de devenir la proie d'un penser de prestige national, les exportateurs suisses furent censés livrer à meilleur marché. Ils tablèrent là-dessus ensuite. Au 19<sup>ème</sup> siècle finissant, la neutralité reçut une nouvelle plausibilité. Des entreprises suisses mirent à profit les colonies mais sans devoir participer de manière croissante aux coûts de la politique coloniale. Elles découvrirent constamment de nouvelles niches sur le marché mondial. Elles abandonnèrent très volontiers le réarmement impérialiste et la construction de structures de gestion coloniale aux grandes puissances. Dans la première Guerre mondiale, la neutralité fut aussi importante pour la politique intérieure et elle fut stylisée en un mythe. Les tensions augmentaient drastiquement entre la Suisse occidentale, qui tenait avec l'Entente, et la Suisse allemande qui recherchait l'appui de l'Allemagne. On parlait d'une « fosse », « *de fossé* ». Une décision pour l'une ou l'autre partie en guerre eût déchiré la Suisse. Avec la neutralité, on fut en mesure de neutraliser le conflit potentiel de politique intérieure.

***De la seconde Guerre mondiale aussi la Suisse fut en mesure de se tenir à l'écart. Devrait-on pas considérer cela comme une histoire réussie ?***

On pourrait voir cela comme une part de succès historique du fait que la Suisse n'a pas participé aux deux Guerres mondiales. Toujours est-il que la conception qu'un pays n'en arrive point à la guerre, lorsqu'il se déclare neutre est bien mal fondée historiquement. La Belgique était neutre aussi et pourtant elle fut attaquée par surprise, car elle se trouvait en plein dans la stratégie d'agression de l'Axe. Les Pays-Bas furent saccagés dans la seconde Guerre mondiale, bien qu'ils fussent neutres. Dans une guerre on peut seulement resté neutre lorsqu'on n'est pas agressé.

***De fait la Suisse suivit une politique restrictive en matière de réfugiés. Elle renvoyait à la métaphore de la Suisse comme une chaloupe de sauvetage remplie, forgée par le Conseiller fédéral Eduard von Steiger. Était-ce là l'angoisse causée devant une [éventuelle, ndt] agression allemande ?***

Dès 1938, après l'entrée de la *Wehrmacht* en Autriche, il y eut une crise des réfugiés. Les autorités suisses adoptèrent alors une attitude antisémite, de par l'idée d'aller apposé un « sceau-J » sur les passeports des réfugiés juifs. Celle-ci était ancrée dans le pays lui-même. Cela s'associait au sentiment d'un danger d'invasion par des étrangers. On redoutait aussi la concurrence sur le marché du travail. Effectivement, en cas d'ouverture des frontières, il n'y eût pas eu de crise d'alimentation ni la Suisse n'eût été à cause de cela envahie par la *Wehrmacht*. Tout ceux-la sont des arguments de justification qui furent découverts *a posteriori*.

***L'antisémitisme correspondait-il en Suisse à celui européen, ou bien était-il d'une familiarité vis-à-vis troisième Reich ?***

Il se développait au même pas et dans un échange étroit avec l'anti-judaïsme chrétien répandu en Europe. Depuis la fin des années 1870, celui-ci se mêlait à une variante moderne d'antisémitisme. Mon collègue Bâlois, Jacques Piccard, attira l'attention sur « l'ensuissement » de l'antisémitisme et montra comment celui-ci, eu égard à la menace national-socialiste, fut tabouisé. On luttait contre un « envahissement par des étrangers », mais on avait en tête avec cela de repousser les Juifs. Des représentants importants de l'autorité n'hésitaient pas, il est vrai, de parler crûment de « combat contre la juivisation de la Suisse ». De même la distinction entre arien et non-arien fut aussi reprise par les entreprises économiques.

***Quel rôle joua là-dedans le troisième Reich ?***

La Suisse était alors menacée par le national-socialisme, moins militairement que mentalement et politiquement. On en arriva à de fortes interactions. La firme chimique bâloise *Ciba*, par exemple, arianisa son comité de gestion dans une obéissance empressée. Elle voulait rester en affaire avec l'Allemagne et ne pas mettre en danger la fabrication de peintures [belle litote!, pour désigner tous les produits chimiques dont l'Allemagne pouvait avoir besoin à l'époque. ndt] pour les symboles du mouvement national-socialiste. À partir de 1938, la pression d'Allemagne devint plus forte et des firmes suisses s'adaptèrent de diverses façons aux circonstances nouvelles.

**Cas particulier commode**

***Que savait-on en Suisse de l'anéantissement des Juifs ?***

Au début la conscience publique était mince au sujet de leur « prise dans les filets » [*Verstrickung*] de la Suisse et de la politique des réfugiés dans cette persécution et anéantissement des Juifs. Cela tenait au fait que le gouvernement retenait des informations importantes et que, dans la vie publique des médias suisses censurés, on ne faisait aucune relation de la persécution des Juifs en Allemagne et de l'arrivée des réfugiés à la frontière suisse. C'étaient deux phénomènes qui étaient perçus séparément. Pensez au cas des parents de l'historien Saul Friedländer qui, à l'automne de 1942, furent refoulés près du lac de Genève et furent remis à la police française et ensuite déportés à Auschwitz, où ils furent assassinés, comme on peut l'admettre avec pas mal de certitude. Il n'y eut là-dessus aucune information. Une résistance se faisait nonobstant remarquer contre la politique menée à l'égard des réfugiés. La population était plus secourable que les autorités. Déjà pendant les années de guerre des voix s'élevèrent — sociales démocrates, bourgeoises libérales et secourables aux réfugiés — qui critiquèrent fortement la politique fédérale menée contre les réfugiés.

### ***Dans quelle ampleur le comportement de la Suisse en considération de l'accueil des réfugiés juifs fut-il ré-examiné après la guerre ?***

Lorsqu'en 1954, la politique menée avec les réfugiés fut scandalisée [*skandalisiert wurde*], le gouvernement chargea le juriste bâlois Carl Ludwig d'un rapport qui fut publié en 1957. Ludwig montra comment la Suisse s'était comportée dans son refus. Le principal responsable, Eduard von Steiger dut s'encaster à vrai dire de plus belle dans sa prise de position dans laquelle il s'enferma, à savoir que la Suisse n'avait rien à se reprocher.

À partir des années 1960, on en arriva « par petites poussées éruptives » à des débats et publications critiques. Mais ce n'est qu'en 1995, que le président fédéral Kaspar Williger, s'excusa officiellement, lors de la cinquantième commémoration de la fin de la seconde Guerre mondiale, pour la politique suisse pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés en 1938. Cela étant une nouvelle attitude se dessinait. Dans les années après 1996, la commissions internationale Bergier, dont je faisais partie, fit des recherches sur des aspects jusqu'alors à peine connus de la politique à l'égard des réfugiés. Cela n'arrangeait pas tout le monde. Le parti national conservateur SVP, renforcé sous la direction de Christoph Blocher, s'opposa violemment aux résultats de cette recherche. Ces résultats s'opposaient directement à une image mythique de l'histoire salutaire suisse.

### ***La Suisse était-elle encore plus ferlée dans l'histoire globale, comme elle en a l'apparence de l'extérieur ?***

Oui, il en est ainsi. L'évolution historique du pays n'est pas une histoire « conteneurisée », mais l'histoire transnationale d'un état national. La représentation, que la Suisse serait un « cas à part », ne devint compétente qu'à partir de la seconde Guerre mondiale. Alors que le gouvernement suisse, après la première Guerre mondiale, comprenait encore son pays comme une partie du monde, et se décida pour l'entrée à la SDN, confirmée par une votation populaire mémorable, la Suisse prit ses distances de l'ONU après la seconde Guerre mondiale. Ce n'est qu'en 2002 qu'elle en devint membre. Dans les années qui suivirent 1945, le gouvernement commença à croire lui-même dans les arguments qu'il avançait pour expliquer cela par la sauvegarde d'avantages. Dans la Guerre froide, il était très commode d'être un cas à part.

### ***Si vous regarder vers l'avenir : Que quelle voie voyez-vous la Suisse ?***

Qui veut expliquer un passé en demi-teinte, celui-là voit aussi très mal dans le futur. Chaque société se fait une image de son histoire et a ensuite l'avenir qui la sert. Il y a en Suisse des orientations nationales conservatrices et d'extrême droite, qui expliquent le pays à partir d'un passé mythique, en tant que combat de défense contre l'étranger. Cette attitude est en règle générale associée à une hostilité à l'égard de l'UE et des étrangers. Il est seulement étonnant que ces milieux aient beaucoup moins de réticence lorsqu'il s'agit de viser des avantages économiques. On y conclut aussitôt un commerce de libre échanges avec la Chine, parce qu'on peut y faire de bonnes affaires. Les syndicats eux, par contre, sont rejetés, parce qu'ils réduisent les rentes.

Des représentation alternatives futures voient la Suisse dans son histoire comme une formation étatique fortement indépendante, qui pourrait cependant devenir un « champ d'expérimentation du moderne », parce quelle a sans cesse produit des idées nouvelles et captivantes. Je me représente un futur qui écrira les meilleurs aspects de la Suisse en tant que pays sensible et réactif aux problèmes du monde.

**Die Drei, 2/2016.**

(Traduction Daniel Kmiecik)

**Jakob Tanner**, né en 1950 à Root, étudia l'histoire, l'histoire économique, et l'allemand à l'Université de Zurich et réalisa plusieurs séjours d'études à l'étranger. De 1997 à son éméritat en 2045, il exerça le professorat d'histoire générale et Suisse des temps modernes et plus récents à l'université de Zurich. Il fit partie de la commission Bergier, et co-éditeur de nombreuses revues d'histoire et prédisent des Archives sociales suisses de Zurich.